



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Politique fiscale

Question écrite n° 30953

Texte de la question

Reponse. - degressif les materiels techniques qu'ils possedent si ces materiels sont identiques a ceux des installations a caractere medico-social des entreprises industrielles qui effectuent des analyses biologiques. En outre, la limite d'amortissement des vehicules de tourisme des entreprises a ete relevee de 50 000 francs a 65 000 francs pour les vehicules dont la premiere mise en circulation est intervenue a compter du 1er janvier 1988.

Texte de la réponse

Reponse. - degressif les materiels techniques qu'ils possedent si ces materiels sont identiques a ceux des installations a caractere medico-social des entreprises industrielles qui effectuent des analyses biologiques. En outre, la limite d'amortissement des vehicules de tourisme des entreprises a ete relevee de 50 000 francs a 65 000 francs pour les vehicules dont la premiere mise en circulation est intervenue a compter du 1er janvier 1988.

Données clés

Auteur : [M. Oudot Jacques](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30953

Rubrique : Impots et taxes

Ministère interrogé : budget

Ministère attributaire : budget

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 octobre 1987, page 5481

Réponse publiée le : 9 mai 1988, page 1965